

# VITICULTURE



Bulletin n°2  
Mardi 27 mars 2018

Pour recevoir gratuitement le BSV dès sa parution sur votre boîte mail, inscrivez-vous sur  
[www.bsv-paca.fr](http://www.bsv-paca.fr)

## Faits marquants

**Phénologie** : 2 semaines de retard en moyenne par rapport à l'année dernière.

**Vers de la grappe** : début de vol retardé par les conditions climatiques.

## Stades phénologiques :

Photos : CA84



Stade A



Stade B



Stade C



Stade D

### Grenache

Secteur 0 (ultra précoce) : stade C (pointe verte) à D (éclatement).

Secteur I (très précoce) : stade B (bourgeon dans le coton).

Secteur II (précoce) : stade A (bourgeon dormant) à B.

Secteur III (moyen) : stade A à B, stade A majoritaire.

Secteur IV (tardif) : stade A à B, stade A majoritaire.

Secteur V : stade A.

### Muscat de Hambourg

Secteur II : stade B (bourgeon dans le coton).

Secteur III : stade A (bourgeon dormant) à B, stade B majoritaire.

Secteur IV : stade A à B.

Secteur V : stade A.

Carte de précocité : [http://www.agrometeo.fr/partenaires/viti/base10\\_classe2.html](http://www.agrometeo.fr/partenaires/viti/base10_classe2.html)

## Excoriose

### Éléments de biologie de l'excoriose

L'excoriose est une maladie due à un champignon : *Phomopsis viticola*. Il hiverne sous forme de mycellium dans les bourgeons dormants et sous forme de pycnides sur les coursons.

Lorsque le temps est humide, les pycnides libèrent des spores. Ces spores, incluses dans un gel appelé cirrhe, sont ensuite disséminées par les pluies. Elles ne peuvent contaminer que les très jeunes pousses situées à proximité immédiate.

### Les conditions nécessaires aux contaminations printanières :

- vigne réceptive : à partir du stade « éclatement des bourgeons » (stade D) et jusqu'au stade « 2-3 feuilles étalées » (stade E).

- présence de symptômes sur la parcelle



Photo issue du « Guide des Vignobles Rhône Méditerranée »

- pluie pour disséminer les spores et températures (8 à 10°C minimum) et humectation suffisante (minimum 12 heures) pour qu'il y ait germination.

**Estimation du risque** : fort en cas de pluie sur les rares parcelles ayant atteint le stade de sensibilité (stade D) et présentant des symptômes.

## Vers de la grappe

### Éléments de biologie

Le terme « vers de la grappe » recouvre trois espèces en vigne : Eudémis (*lobesia botrana*), Cochylis (*Eupoecilia ambiguella*) et Eulia (*Argyrotaenia ljugiana*).

Dans notre région ce sont principalement l'Eudémis et la Cochylis qui sont présentes.



Eudémis : papillon au repos sur une feuille de Vigne



Cochylis : papillon au repos sur une feuille de Vigne

La différence principale entre ces deux espèces réside dans le nombre de générations : deux générations pour la Cochylis, trois générations pour l'Eudémis.

Première génération : le vol peut commencer vers la mi-mars pour les zones précoces et s'échelonner sur plus d'un mois. Les pontes localisées au départ sur les bois lisses des coursons sont déposées par la suite sur les bractées des inflorescences. L'éclosion des œufs débute dès que la grappe est bien formée.

Cinq stades larvaires, appelés L1, L2, L3, L4 et L5, vont se succéder. A partir des stades L3 et principalement L4, les larves consomment les boutons floraux et sont responsables de la formation des glomérules (agglomérats de résidus de boutons floraux et de fils de soie tissés par la larve).



Glomérule



Larve d'Eudémis



Larve de Cochylis

### Observations :

Les conditions climatiques fraîches ont retardé le début du vol.

La modélisation ACTIV prévoit le début du vol à partir du 24 mars en secteur I, du 29 mars en secteur II, du 31 mars en secteur III, du 3 avril en secteur IV.

- ☉ Mettre en place les pièges afin de valider le début du vol.

### ⚡ Techniques alternatives : la confusion sexuelle

Le principe : diffuser de façon massive des phéromones\* de synthèse dans l'atmosphère afin de désorienter le papillon mâle et empêcher l'accouplement, rompant ainsi le cycle du ravageur.

En pratique : la pose des diffuseurs doit s'effectuer au plus près du début du vol.

\* *phéromone* : substance naturelle émise par la femelle pour attirer le mâle.

## Travail du sol : alternative au désherbage chimique

Entretien mécanique du sol

A l'approche du débourrement et au plus tard à floraison, il est important d'éliminer l'herbe qui entre en concurrence avec la croissance de la vigne. Ce sont surtout les adventices situées sur la ligne des pieds qui exercent une concurrence marquée pour l'azote et pour l'eau avec la vigne.

Le travail du sol constitue une bonne alternative au désherbage chimique. Sur le cavaillon, lors du ou des premiers passages, l'utilisation de décavaillonneuses inter-cep est adaptée, surtout si le couvert végétal est bien développé, ou si le sol a besoin d'être ameubli pour faciliter le passage d'outils plus légers (lames, disques) par la suite.

Sur l'inter-rang, il est conseillé d'entretenir le couvert végétal par tonte, le plus tard possible en saison, au moins un rang sur deux ou trois, surtout si le sol est humide. En cas de concurrence trop forte (sur sols très séchant par exemple), l'herbe peut être éliminée à l'aide de griffes ou de disques, dans le cas d'un couvert végétal très développé (moins de risque de bourrage).

Pour plus d'informations sur le travail du sol, cliquer sur les liens ci-dessous.

[http://www.agrometeo.fr/bsv/Fiche\\_travail\\_sol.pdf](http://www.agrometeo.fr/bsv/Fiche_travail_sol.pdf)

## Information

La note technique nationale relative aux résistances vigne est en ligne. Cliquer sur le lien ci-dessous pour la consulter :

[http://www.agrometeo.fr/bsv/NotetechniquecommuneVigne2018\\_valid%C3%A9e.pdf](http://www.agrometeo.fr/bsv/NotetechniquecommuneVigne2018_valid%C3%A9e.pdf)

### Les territoires



#### LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ÉTÉ RÉALISÉES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :

Chambres d'Agriculture Drôme, Vaucluse, Bouches du Rhône et Var, la SCAN, le Domaine Expérimental La Tapy, Céréalis, la CAPL, Soufflet Vigne, CoopAzur JARDICA, Association des Vignerons de la Ste Victoire, ICV Provence.

#### COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

Bulletin rédigé par Elisabeth Ricaud (CIRAME), en collaboration avec les animateurs territoriaux : Julien Vigne, Agnès Vallier (CA26), Marie-Véronique Blanc, Claire Fersing, (CA84), Julie Mazeau (CA83), Didier Richy, Vanessa Fabreguette (CA13).

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

*Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.*